

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Retiré

AMENDEMENT

N° CD632

présenté par
M. Cavard, Mme Abeille, M. Baupin et M. François-Michel Lambert

ARTICLE 69

Substituer à l'alinéa 12 l'alinéa suivant :

« Le dernier alinéa de l'article L. 341-2 est supprimé. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme le propose le projet de loi gouvernemental, cet amendement supprime l'avis du commissaire de massif pour le classement d'un site en zone de montagne.

En revanche, il conserve mécaniquement le premier alinéa que le projet de loi gouvernemental supprimait, pour tenir compte du maintien de l'inscription des sites.